



Office de Tourisme du Donezan

Conseil d'Administration

mardi 5 décembre 2017 – 14h00 – Ax-les-Thermes
procès-verbal

Feuilles de présence et pouvoirs en annexes.

Ordre du jour :

- 1) **Rapport moral**
- 2) **Compte-rendu d'activités**
- 3) **Comptes 2017**
- 4) **Fusion / absorption**
- 5) **Questions diverses**

1) Rapport moral :

Francis Magdalou, vice-président de l'office de tourisme du Donezan, excuse Renaud Maronisa, président, et présente succinctement son rapport moral qu'il détaillera lors de l'Assemblée Générale programmée ce même jour à 15h30.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

2) Compte-rendu d'activités

Sylvie Couderc, directrice de l'office de tourisme des Vallées d'Ax, évoque les principaux points qui seront développés lors de l'Assemblée Générale prévue ce même jour à 15h30. Compte-rendu d'activités commun aux offices de tourisme du Donezan, des Montagnes de Tarascon et du Vicdessos ainsi que celui des Vallées d'Ax.

Voir le document de présentation, page 4.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

3) Comptes 2017

Sylvie Couderc rappelle que les comptes au 31 décembre 2016 ont été validés lors du Conseil d'Administration du 3 octobre dernier. Ils seront présentés en Assemblée Générale ce même jour à 15h30 par M Turlan, expert-comptable de la société KPMG.

Les comptes 2017, arrêtés au 30 septembre 2017 seront lus par M Turlan, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à la suite de l'Assemblée Générale programmée ce même jour à 15h30.

Les communautés de communes de la Haute Ariège et du Pays de Tarascon semblent avoir trouvé un accord afin de rééquilibrer les comptes de 2017 de l'office de tourisme.

Voir le document de présentation en annexe page 5.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

4) Fusion et absorption des offices de tourisme

Renaud Marinosa, président de l'office de tourisme du Donezan, étant excusé, il désigne M Magdalou, vice-président, pour signer le traité de fusion entre les offices de tourisme du Donezan et des Vallées d'Ax le 20 décembre prochain.

Voir le document de présentation en annexe page 6.

→ Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

5) Questions diverses

La modification des statuts de l'office de tourisme des Vallées d'Ax est présentée mais non soumise au vote des administrateurs de l'office de tourisme du Donezan.

Les cotisations 2018 sont présentées mais non soumises au vote des administrateurs de l'office de tourisme du Donezan.

Pas de question.

Séance levée à 15h15

A Le Pla, le 7 décembre 2017

LE PRESIDENT

R. MARINOSA